

PROGRAMME DE FORMATION

Titre Professionnel d'assistant manager d'unité marchande

Maitriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'assistant manager d'unité marchande et valider le Titre Professionnel de niveau 4 (bac) d'assistant manager d'unité marchande.
Inscrit au RNCP : 35233.

Objectifs : au terme de la formation, l'apprenant doit être capable de :

CCP 1 : Développer l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal :

- Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande.
- Réaliser le merchandising
- Participer au développement des ventes en prenant en compte le parcours d'achat du client
- Analyser les objectifs commerciaux, les indicateurs de performances de l'unité marchande et proposer des ajustements à sa hiérarchie

CCP 2 : Animer l'équipe d'une unité marchande :

- Contribuer au recrutement et à l'intégration de nouveaux membres de l'équipe
- Coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande et ajuster la planification horaire
- Mobiliser les membres de l'équipe au quotidien

Public et pré-requis :

Public

Demandeurs d'emploi, salarié.es,
apprenti.es

Prérequis

Niveau CAP/BEP/titre professionnel de
niveau 3
Pour les candidats n'ayant pas le
niveau 3, les candidatures seront
validées sur dossier, après entretien

Métiers visés

Assistant responsable de magasin - Assistant de magasin - Adjoint de rayon - Second de rayon - Adjoint responsable de magasin / Adjoint de magasin - Responsable adjoint / Adjoint Responsable - Directeur de magasin adjoint / Directeur adjoint - Assistant manager

Poursuite de parcours / Passerelles :

TP Manager Unité Marchande (Niveau BAC+2)

BTS MCO (Management Commercial Opérationnel)

Passerelle : Se référer à la Fiche RNCP sur le site de France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35233/>

Formation disponible en : Présentiel Distanciel Mixte

Méthode pédagogique :

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Etude de cas | <input type="checkbox"/> Caméscope |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exercices d'application | <input type="checkbox"/> Film vidéo |
| <input checked="" type="checkbox"/> Jeux de rôles | <input checked="" type="checkbox"/> Support digital |
| <input checked="" type="checkbox"/> Paper-board | <input checked="" type="checkbox"/> Applications WEB |



Durée

805 heures

Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes



Tarif

Sur devis

Contactez-nous pour connaître la prise en charge possible



Participants

Maximum 10 participants

Programme :

- La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.
- Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (2 semaine).
- Module 1. Développer l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal : Réalisation du merchandising ; Participation au développement des ventes de services et de produits ; Analyse des résultats économiques, financiers et réalisation des plans d'actions pour atteindre les objectifs (8 semaines)
- Période en entreprise (3 semaines).
- Module 2. Animer l'équipe d'une unité marchande : contribution au recrutement et à l'intégration de nouveaux membres de l'équipe ; Coordination de l'activité de l'équipe et ajustement de la planification horaire ; Mobilisation de l'équipe au quotidien (5 semaines).
- Période en entreprise (3 semaines).
- Période de synthèse et de certification (2 semaines).

Certification

- L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 (bac technique) d'Assistant Manager Unité Marchande.
- Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :
- CCP1 / Bloc de compétences : Développer l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal = Module 1
- CCP2 / Bloc de compétences : Animer l'équipe d'une unité marchande = Module 2
- A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre

En cas de réussite partielle à l'examen, des certificats de compétences professionnelles (CCP) sont délivrés par blocs. Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter la Fiche RNCP de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/8812>

Un parchemin pour l'obtention du Titre complet ou un livret de certification (CCP) pour la réussite partielle à l'examen sont attribués aux candidat.es.

Cette certification professionnelle est délivrée par le Ministère du Travail du plein emploi et de l'insertion et enregistrée le 30/12/2015. (date d'échéance de l'enregistrement le 16/02/2026).

Accessibilité

Inscription toute l'année, positionnement Dossier, Tests et/ou entretiens en amont de la formation

Délais d'accès à la formation sur demande 1 mois avec un minimum de 8 stagiaires

Nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique pour les personnes en situations de handicap